

Mostaganem le 08/11/2021
Office of the Rectorمستغانم في: 2021/11/04
رئاسة الجامعة

Procès-verbal de la réunion de coordination entre la Direction de l'UMAB et les Organisations estudiantines

04 /11/2021

L'an deux-mille vingt-et-un (2021) et le quatre (04) du mois de novembre, à neuf heures (9h00) du matin, s'est tenue, au niveau de la salle de réunions du Secrétariat général de l'Université, une réunion de coordination entre la Direction de l'UMAB les différentes Organisations estudiantines de l'Université, présidée par le Secrétaire général, Monsieur Salmi Mokhtar, et en présence du sous-directeur des activités culturelles et scientifiques de l'UMAB, Monsieur Boudebza kacem, et du Chargé de missions du Recteur, Monsieur Benamar Mohamed Abdelatif, pour discuter les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

- 1- *Programme annuel des activités culturelles et scientifiques des étudiants et mise au point sur la préparation et l'organisation des événements culturels et scientifiques.*
- 2- *Questions diverses.*

Étaient présents à la réunion :

M. Selmi Mokhtar : le Secrétaire général de l'Université.

M. Benamar Mohamed Abdelatif : le Chargé de missions auprès du Recteur.

M. Boudebza Kacem : le sous-directeur des activités culturelles et scientifiques de l'Université (SDACS).

M. Ammich Sidahmed : Président de l'UNEA.

M. Dehlaz El-Aid : Président de l'AREN.

M. Yahyaoui Abderrezek : Président de l'OEAL.

M. Kessous Hedifa : Président de l'UGEA.

M. Bourabah Houssine : Président de la LNEA

M. Zigham Oussema : Président du REAL.

M. Hebidet Mohamed : Président de l'UGEL

M. Belmouri Aymen : Président de l'ONEL.





Monsieur le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à tous les membres présents lors de la réunion, particulièrement les représentants des Organisations estudiantines qui étaient au nombre de huit.

Le Secrétaire général a tenu, dans un début, à rappeler pourquoi la Direction de l'UMAB et à sa tête le Recteur de l'Université a tenu à organiser cette rencontre avec les différents représentants des étudiants de l'Université. Ceci rentre, d'une part, dans le cadre de la Correspondance émise par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sous le numéro 1394 et établie le 07-09-2021 comportant les réunions avec les partenaires sociaux ; d'autre part, ces rencontres permettront de cerner, à travers les différentes Organisations de l'UMAB, les préoccupations des étudiants, de les étudier et d'y remédier dans un cadre réglementaire.

1- Discussion du programme annuel des activités culturelles et scientifiques

Après avoir exposé l'ordre du jour, le SG a abordé le premier point relatif au programme annuel des activités culturelles et scientifiques que chaque organisation doit concevoir et proposer à la nouvelle direction de l'UMAB, avant de le présenter, après aval de la Direction, au service chargé des activités culturelles et scientifiques de chaque Faculté. Le programme doit être clair, précis et rationnel, a-t-il souligné.

Pour ce qui est de la préparation et de l'organisation des manifestations culturelles ou scientifiques, le SG, le SDACS ainsi que le Chargé de missions ont tenu à souligner que les activités proposées par chaque Organisation doivent être réalisées, non pas en coordination avec la Direction de l'Université, mais en coordination avec les services des activités culturelles et scientifiques des Facultés, qui disposent d'un budget alloué à cet égard.

La Direction de l'Université, quant à elle, a-t-il ajouté, a son propre programme et se charge d'organiser tous les événements à caractère national, ce qui n'exclut, bien entendu, aucune initiative de la part de toutes les Organisation estudiantines, sans exception, à condition qu'elle soit approuvée par la Direction et qu'elle soit entreprise au niveau soit du siège respectif de l'Organisation, soit au niveau de la Faculté.

Tous les représentants présents ont approuvé cette méthode de travail ajoutant, par ailleurs, qu'il leur fallait davantage de facilitations au niveau des Facultés, pour que leurs activités soient concrétisées dans les meilleures conditions. Le SG a rassuré tous les intervenants que la Direction fera de son mieux pour leur venir en aide en cas de litige au niveau des services déconcentrés.





Le représentant de l'AREN, après avoir demandé à intervenir, a tenu à rappeler l'utilité de cette stratégie pour éviter de tomber dans des quiproquos entre la Direction centrale et les treize (13) Organisations estudiantines présentes au sein de l'UMAB.

2- Questions diverses :

Après avoir rappelé à nouveau l'objectif de la réunion, le SG a tenu à rappeler quelques points d'ordre pour assurer une entente et une bonne cohésion avec les différents partenaires socio-économiques de l'Université :

- Les prises de rendez-vous avec le Recteur doivent s'inscrire dans le cadre procédural instauré par la nouvelle Direction, en prenant soin de demander audience auprès du Secrétariat du Rectorat, en raison des multiples engagements de Monsieur le Recteur.
- Veiller à ce que les demandes d'audience soient motivées pour ne pas entraver les missions et les tâches que le Recteur se doit d'accomplir et d'exécuter quotidiennement.
- Veiller au strict respect de l'autorité hiérarchique.
- S'assurer que le programme proposé réponde aux besoins de l'Université en matière d'innovation et de créativité. Les étudiants doivent se montrer créatifs et innovants.

Pour finir, le Secrétaire général ainsi que le Chargé de missions du Recteur ont rappelé que les portes seront toujours ouvertes aux différents partenaires de l'Université, assurant que la Direction de L'UMAB mettra en œuvre tout ce qu'il y a dans son pouvoir pour que l'étudiant puisse mener une vie estudiantine de qualité.

Après épuisement de tous les points inscrits à l'ordre du jour, le SG a levée la séance à dix heures trente-neuf (10H39) le même jour.

Dr. Mohamed Abdelatif Benamar
Chargé de missions auprès du Recteur

Benamar

